

GRIGNY SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AZ Marquage poursuit son développement à l'échelle hexagonale

« Nous sommes la première entreprise de France à avoir obtenu la certification de la NF Service pour la prestation de la signalisation routière, délivrée par l'Afnor », s'enthousiasme Sylviane Zenoni, la directrice générale de la société AZ Marquage. Une certification synonyme de réussite pour la société fondée en 2004, spécialisée dans la signalisation routière (marquage routier, panneaux de signalisation, potelets, etc.).



■ Sylviane Zenoni, DG de la société AZ Marquage. Photo DR

Une dizaine de recrutements sont envisagés cette année

« Cette certification prouve notre valeur ajoutée dans ce secteur. C'est l'aboutissement de cinq ans de travail », poursuit-elle. Et cette labellisation, Sylviane Zenoni entend bien la mettre en avant sur le plan commercial, notamment afin de poursuivre une politique de développe-

ment engagée depuis déjà quelques années : « Initialement, on était plutôt localisé au niveau régional. Aujourd'hui, nous œuvrons aussi à l'échelle hexagonale. À ce titre, nous travaillons avec les travaux publics, les centres commerciaux, les collectivités locales, les paysagistes, les architectes, etc. Nous comp-



tons environ 2 500 clients. » Désormais, quand bien même le marquage au sol *stricto sensu* représente 60 % du chiffre d'affaires, Sylviane Zenoni envisage de nouveaux axes de croissance : « Le marquage au sol est notre cœur de métier. Cependant, nous allons développer encore plus notre activité de panneaux et mobiliers urbains ».

Gilles Reymann